

SPORTING CLUB MOUANS-SARTOUX

TENNIS DE TABLE

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES JEUNES PONGISTES ET DE LEURS PARENTS

ÉCOLE DE JEUNES ET PARCOURS DE FORMATION

Preamble

Le Sporting Club Mouans-Sartoux Tennis de Table (SCMSTT) accueille des pratiquants de tous âges et de tous niveaux.

La présente Charte de bonne conduite est spécifiquement destinée aux jeunes licenciés mineurs du club ainsi qu'à leurs parents ou représentants légaux.

Elle a pour objectif de rappeler les valeurs éducatives, sportives et humaines qui accompagnent la pratique du tennis de table au SCMSTT et de favoriser un environnement sûr, respectueux, exigeant et bienveillant permettant à chaque enfant de progresser et de s'épanouir.

Cette charte complète les statuts et le règlement intérieur du club. Elle constitue un engagement moral partagé entre le jeune licencié, sa famille et le SCMSTT.

Les adhérents majeurs du club sont directement soumis aux statuts, au règlement intérieur et aux règlements fédéraux applicables, sans être concernés par la présente charte.

Le SCMSTT souhaite accompagner chaque jeune, quel que soit son niveau, dans son développement sportif, personnel et humain, en favorisant le respect, l'autonomie, le goût de l'effort, la responsabilité et le plaisir de jouer.

1. Notre vision du tennis de table

Nous considérons que :

- Le respect vaut plus que la victoire,
- L'effort compte autant que le résultat,
- Le progrès est plus important que le classement,
- L'humilité est une qualité essentielle du sportif,
- Le plaisir de jouer doit accompagner la recherche de performance,
- L'exemplarité est attendue de chacun.

Le SCMSTT souhaite former de bons pongistes mais également des jeunes responsables, autonomes et respectueux.

2. Les valeurs du SCMSTT

Respect – Fair-play – Exigence – Humilité – Solidarité – Responsabilité – Exemplarité.

Ces valeurs s'appliquent dans les salles, lors des compétitions, des déplacements, des stages, des événements du club et dans les espaces numériques liés au SCMSTT.

3. Engagement du jeune pongiste

Je m'engage à :

- Arriver à l'heure et prêt à m'entraîner,
- Respecter entraîneurs, arbitres, juges-arbitres, bénévoles, partenaires et adversaires,

- Écouter et appliquer les consignes,
- Travailler sérieusement avec tous les partenaires,
- Accepter les décisions arbitrales,
- Prendre soin du matériel, participer à l'installation et au rangement de la salle,
- Maîtriser mes émotions,
- Refuser toute violence, intimidation, discrimination ou harcèlement,
- Respecter les règles numériques du club,
- Développer progressivement mon autonomie.

4. Engagement des parents

Les parents sont des partenaires essentiels du projet éducatif du club.

Ils s'engagent à :

- Encourager positivement leur enfant,
- Valoriser l'effort, l'attitude et la progression,
- Respecter les décisions sportives du club,
- Faire confiance aux entraîneurs,
- Respecter arbitres, juges-arbitres, adversaires, bénévoles et dirigeants,
- Favoriser l'autonomie du jeune,
- Communiquer avec courtoisie,
- Ne jamais intervenir directement auprès d'un autre enfant sans la présence d'un responsable du club ou de ses représentants légaux.

5. Engagement des entraîneurs, bénévoles et dirigeants

Le SCMSTT s'engage à :

- Garantir un environnement sûr, bienveillant et équitable,
- Accompagner chaque joueur selon son âge et son niveau,
- Protéger les mineurs,
- Prévenir les comportements inadaptés,
- Favoriser le dialogue et la médiation,
- Transmettre les valeurs du sport et du club.

6. Esprit « Club Formateur »

Le talent ne donne aucun privilège de comportement.

Le club encourage :

- Le goût de l'effort,
- L'autonomie,
- La persévérance,
- La gestion des émotions,
- La responsabilité individuelle,
- Le respect du collectif.

Les joueurs les plus expérimentés sont invités à être des exemples pour les plus jeunes.

7. Communication et réseaux sociaux

Chaque membre contribue à l'image du SCMSTT.

Nous nous engageons à :

- Communiquer avec respect,
- Ne pas diffuser de contenus humiliants, agressifs ou dénigrants,
- Respecter la vie privée des membres,
- Protéger l'image et les données des mineurs,
- Privilégier le dialogue direct plutôt que les polémiques publiques.

8. Santé, sécurité et protection des jeunes

La sécurité des pratiquants constitue une priorité absolue.

Nous nous engageons à :

- Signaler toute blessure ou difficulté,
- Respecter les règles de sécurité,
- Préserver la santé physique et mentale des pratiquants,
- Lutter contre toute forme de violence, harcèlement ou discrimination.

9. Dialogue et médiation

En cas de difficulté :

1. privilégier un échange respectueux,
2. solliciter l'entraîneur concerné,
3. solliciter un dirigeant ou membre du Comité de Direction,
4. mettre en œuvre une médiation lorsque cela est nécessaire.

Le SCMSTT privilégie toujours la recherche de solutions avant l'escalade des conflits.

10. Notre engagement commun

Nous nous engageons collectivement à faire du SCMSTT :

- Un club accueillant,
- Un club respectueux,
- Un club exigeant,
- Un club formateur,
- Un club exemplaire.

Nous reconnaissons que le comportement, l'attitude, l'effort et le respect des autres sont aussi importants que les résultats sportifs.

11. Articulation avec les statuts et le règlement intérieur

Les statuts et le règlement intérieur du SCMSTT définissent les règles de fonctionnement de l'association ainsi que les éventuelles procédures disciplinaires.

La présente charte n'a pas vocation à s'y substituer. Elle constitue l'engagement moral de chacun à faire vivre les valeurs du club au quotidien.

----- Fin du texte -----